



E.N.A.GEO

المؤسسة الوطنية للجيوفيزياء

Entreprise Nationale de Géophysique

Société par actions au capital social de 30.000.000.000 DA
Certifiée ISO 9001: 2015 – ISO 14001: 2015 – ISO 45001: 2018

Fiche technique

Thématique 4: Solution de collecte & de traitement des Déchets Spéciaux (S) et Spéciaux Dangereux (SD).

Désignation	Catégorie	Code	Origine	Qté estimative
Filtres à air usagés	Déchet Spécial (DS)	15.2.2	Filtres à air usagés (tous types confondus) issus des opérations de réparation et de maintenance périodique des véhicules et engins de l'entreprise	Plus 10000 unités
Bombes aérosols	Déchet Spéciaux Dangereux (DSD)	16.5.1	Bombes aérosol vides des désodorisants, anti mouches, bombes de peinture ...etc, issues des activités de nettoyages des locaux de travail ou d'entretien	Plus de 600 unités
Lampe et tube néant	Déchet Spéciaux Dangereux (DSD)	20.1.6	Lampes et tubes néon : de type (incandescence, halogènes. fluocompactes.LED) issus des opérations de maintenances des batiments, vehicules et engins.	Plus de 3000 unités
Transformateurs contenant des huiles à base de PCB	Déchet Spéciaux Dangereux (DSD)	16.2.1	Transformateurs électriques contaminé/ contenant des huiles à base de PCB, 20 futs d'huiles PCB (pleins et vides)	09 transformateurs (08 au niveau de Hassi Messaoud et 01 au niveau de oued smar)

● **Problème rencontré avec ce type de déchets** : Manque d'un prestataire agréé par le ministère de l'environnement pour la collecte et le traitement de cette catégorie, générant des risques SST et des aspects environnementaux ainsi que le paiement des taxes de déstockage annuelles

● **Références réglementaires régissant la gestion des déchets concernés**

- Loi n° 01 - 19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.
- Décret exécutif n° 06-104 du 28 février 2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux.
- Décret exécutif n° 03-478 du 09 décembre 2003 définissant les modalités de gestion des déchets d'activités de soins.
- Décret exécutif n° 09-19 du 20 janvier 2009, portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux.
- Décret exécutif n° 02-372 du 11 novembre 2002 relatif aux déchets d'emballages.
- Décret exécutif n° 04-409 du 14 décembre 2004 fixant les modalités de transport des déchets spéciaux dangereux.
- Décret exécutif n° 05-315 du 10 septembre 2005 fixant les modalités de déclaration des déchets spéciaux dangereux.
- Décret n°87-182 du 18 juillet 1987, relatif aux huiles à base de polychlorobiphényle (PCB), aux équipements qui en contiennent et aux matériaux contaminés par les PCB